





L'incontournable en éducation



FÉDÉRATION
DES SYNDICATS
DE L'ENSEIGNEMENT
CSQ



Centrale des syndicats
du Québec

Les 5  ANNÉES
d'histoire

de l'AQPF

Pierre-Olivier Maheux

Les Cahiers de l'AQPF — Numéro spécial
ISSN : 1925-9158

Pierre-Olivier Maheux, auteur

Sandra Roy-Mercier et Philippe Tessier, édition

Christiane Blaser, Marie-Hélène Marcoux,
Isabelle Péladeau et Suzanne Richard, comité de lecture

Jean-Philippe Maheux, conception graphique



Pierre-Olivier Maheux détient une maîtrise en histoire et est historien à la Société historique Alphonse-Desjardins, un organisme du Mouvement Desjardins. Il est l'auteur de *Histoire de la Caisse d'économie solidaire Desjardins* (Septentrion) et de *Un philosophe au service d'un peuple* (PUL).

ISSN : 1925-9158

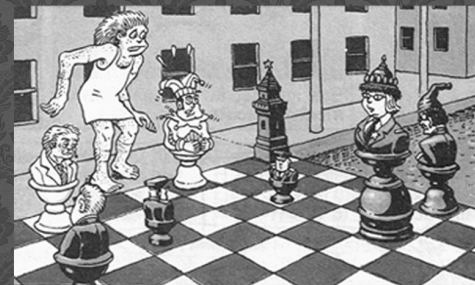
Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec,
Bibliothèque nationale du Canada.

Le numéro spécial des *Cahiers de l'AQPF* a reçu une subvention discrétionnaire de la ministre responsable de l'Enseignement supérieur et responsable de la Condition féminine.



FIGURES DE STYLE LITTÉRAIRES PAR LA BD

ANTIPHRASE :: ANTITHÈSE :: PARALLÉLISME :: COMPARAISON :: ELLIPSE :: OXYMORE



UTILISATION GRATUITE SUR LE WEB

www.BDstyle.ca

MOT DE LA COORDONNATRICE DES <i>CAHIERS DE L'AQPF</i>	I
PRÉFACE DE LA PRÉSIDENTE DE L'AQPF.....	II
EN 1967, TOUT ÉTAIT BEAU.....	1
NÉE DANS LES BOULEVERSEMENTS ÉDUCATIFS ET LINGUISTIQUES.....	2
LA FONDATION ET LES STRUCTURES DE L'AQPF.....	6
UNE ASSOCIATION MILITANTE !	10
L'ACTION PÉDAGOGIQUE.....	16
<i>QUÉBEC FRANÇAIS</i> : LA REVUE DE L'ASSOCIATION.....	19
LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL.....	23
LES ANNÉES 1980 : UNE PÉRIODE DE TRANSITION.....	24
UN DYNAMISME RENOUVELÉ.....	26
LES DERNIÈRES ANNÉES.....	30
CONCLUSION.....	33
10 ANS DE PRIX LITTÉRAIRES DES ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS AQPF-ANEL : 50 RÉCIPENDAIRES RÉCOMPENSÉS.....	34
IDENTITÉ VISUELLE DE L'AQPF.....	39

Mot de la coordonnatrice des *Cahiers de l'AQPF*



C'était il y a près de deux ans. Le comité de rédaction des *Cahiers de l'AQPF* était attablé autour d'un repas, une petite pause au cœur de cette journée annuelle de planification. Au moment de servir, Pierre-Olivier Maheux, notre historien (qui n'était pas là par hasard, mais parce qu'il partage mon quotidien) a laissé tomber la phrase suivante : « Vous en diriez quoi si j'écrivais un article sur l'histoire de l'AQPF? » Toujours en manque de texte, tous les membres du comité se sont regardés et se sont rendus à l'évidence qu'il serait fou de laisser passer une si belle publication. Puis, au fil des recherches et des discussions, l'article est devenu un numéro à part entière, numéro que je suis très fière de vous présenter.

En plus de Pierre-Olivier, l'auteur, je tiens à remercier les membres de l'association qui ont accepté de lire et de commenter le texte : Christiane Blaser, Marie-Hélène Marcoux, Isabelle Péladeau et Suzanne Richard. Je ne peux passer sous silence également la qualité du travail d'édition accompli par Philippe Tessier ainsi que la conception graphique d'exception réalisée par Jean-Philippe Maheux.

La publication de ce numéro a bénéficié du soutien financier de Madame Hélène David, ministre responsable de l'Enseignement supérieur et de la Condition féminine. L'AQPF souligne également la contribution de Marquis imprimeur qui a financé une partie des coûts d'impression.

Enfin, merci aux collègues du CA de l'AQPF qui ont suivi le développement de ce projet avec beaucoup d'intérêt.

Partons ensemble à la découverte de l'histoire de l'AQPF!

Sandra Roy-Mercier,
Coordonnatrice des *Cahiers de l'AQPF*

**Marquis est fier de soutenir l'AQPF
pour la production de son numéro spécial
des *Cahiers de l'AQPF* célébrant
son cinquantième anniversaire.**

Marquis et sa division Laurentien sont aussi très heureux de souligner l'implication de l'AQPF qui encourage la lecture chez les jeunes et de participer au rayonnement des Prix littéraires des enseignants de français remis depuis dix ans par l'AQPF et l'ANEL.

Bonne lecture !



MARQUIS



LAURENTIEN

www.laurentien.ca

Préface de la présidente de l'AQPF



Depuis 1967, année de fondation de l'AQPF, force est de constater que le chemin parcouru pour la défense de l'enseignement du français au Québec est considérable. Le groupe d'enseignants qui a créé une association dans le Québec des années soixante se doutait-il que 50 ans plus tard, je serais mandatée pour rédiger la préface d'un numéro spécial des *Cahiers de l'AQPF* présentant son histoire? J'aime bien le croire, car en lisant ce parcours, on voit que depuis 50 ans, les membres de l'AQPF et tous les bénévoles qui ont fait partie du conseil d'administration et des comités de section ont eu et ont encore à cœur la défense d'un enseignement du français de qualité au Québec, notre mission première.

En lisant le récit finement documenté par l'historien Pierre-Olivier Maheux (que je remercie cordialement), le lecteur constatera aussi que cette action bénévole a évolué au fil du temps. Après l'action sociopolitique des premières années de son existence, on assiste à l'émergence d'un militantisme politique affirmé qui s'échelonne des événements d'octobre 70 au référendum de 1980 pour lequel l'AQPF s'est positionnée en faveur du oui. Au cours des décennies suivantes, le militantisme des membres se transforme. Il se dirige du côté de la pédagogie et de la didactique, reflétant la préoccupation des enseignants pour la formation continue et l'appropriation des différents programmes ministériels et des recherches publiées.

Je suis fière que l'AQPF ait fait cet exercice de mémoire qui permettra aux enseignants de français du Québec de connaître leur histoire associative. Depuis 50 ans, les membres de l'AQPF portent collectivement un regard sur leur profession, regard qui s'est raffiné au fil de ses 50 congrès et des nombreuses activités vécues dans les sections.

Je suis convaincue qu'en prenant connaissance du chemin parcouru, nous pourrons encore mieux baliser celui qui reste à parcourir et ainsi poursuivre notre mission.


Bonne lecture!

Marie-Hélène Marcoux
Présidente de l'AQPF



**En 1967, tout
était beau...**





Et il s'en est passé des choses cette année-là ! La création des cégeps, la fondation du mouvement Souveraineté-association par René Lévesque, l'inauguration de l'échangeur Turcot, du tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine et du pont Laviolette, la tenue de l'Expo... Ce fut aussi l'année de la grande grève générale des enseignants...

Et puis, on compte la naissance de l'Association québécoise des professeurs de français qui célèbre 50 années de prises de position politiques, de formation, de rassemblements. Organisation dont le dynamisme et la pertinence sont assurés par des membres bénévoles, elle a su perdurer et s'adapter aux différents changements qui caractérisent la société qui l'a vu naître.

Pour raconter cette histoire aux multiples acteurs et aux multiples visages, il a fallu retracer son parcours : sa fondation, ses structures, ses orientations et ses réalisations. Pour ce faire, il a fallu s'intéresser à ses rapports annuels, aux procès-verbaux de ses assemblées générales annuelles et de son conseil d'administration ainsi qu'aux revues *Québec français* et *Les Cahiers de l'AQPF* qu'elle a fondées.

Certains aspects de l'évolution de la société québécoise et du système d'éducation sont brièvement abordés pour situer l'évolution de l'AQPF dans son contexte. Il ne s'agit toutefois pas d'écrire l'histoire de l'enseignement du français au cours de ces décennies. Ce texte cherche à montrer les principales lignes de force de l'évolution de l'AQPF, sans pouvoir rendre compte de chacune de ses réalisations ni rendre hommage à tous ceux et celles qui lui ont donné de leur temps.

Née dans les bouleversements éducatifs et linguistiques



L'AQPF est fondée en 1967, un an après la fin des travaux de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement qui a accouché du rapport Parent, un an avant l'éclatement de la crise de Saint-Léonard sur la langue d'enseignement et, bien sûr, l'année de l'exposition universelle de Montréal. Ces événements que nous présenterons brièvement illustrent bien le bouillonnement de cette époque appelée la Révolution tranquille.

L'Expo 67 a marqué vivement la mémoire collective : à sa simple mention, ses visiteurs — et même ceux qui ne l'ont pas vécue — voient surgir dans leur tête les pavillons modernes et colorés des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame. Placée sous le thème *Terre des hommes*, titre d'un roman de Saint-Exupéry, l'exposition universelle vise à donner au visiteur « une explication du monde dans lequel nous vivons afin qu'il puisse se rendre compte que nous sommes tous solidaires les uns des autres, que ce qui divise les hommes est beaucoup moins important que ce qui les unit¹ ». À lui seul, l'évènement résume l'air du temps au Québec : il transpire l'optimisme, le dynamisme, la jeunesse et l'ouverture sur le monde.

Avec le phénomène du babyboom qui suit la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), la plupart des pays occidentaux sont des sociétés jeunes. En 1951, le quart de la population québécoise est âgé de moins de 10 ans. Sur le plan économique, il s'agit d'une période de croissance presque ininterrompue : l'expression « Trente glorieuses » sera plus tard utilisée pour désigner les trois décennies qui suivent la fin du conflit. Entre 1945 et 1960, le salaire moyen double au Québec et, grâce à une faible inflation, le pouvoir d'achat s'accroît considérablement².

☀ L'Exposition universelle de Montréal, dont le thème était *Terre des hommes*, a accueilli près de 50 millions de visiteurs en six mois.

1. Pauline Curien, « Expo 67 : la découverte d'un Québec éblouissant », *Cap-aux-Diamants*, no 89 (2007), p. 28.

2. Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain*, T. II : *Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989, p. 308.



Alors que le conservatisme économique et social du gouvernement de l'Union nationale dirigé par Maurice Duplessis de 1944 à 1959 cantonnait l'État à un rôle minimal, la Révolution tranquille en fait un outil de développement et d'affirmation pour les Québécois francophones. D'immenses projets sont lancés dans les années 1960, comme la deuxième phase de la nationalisation de l'électricité. La réforme complète du système d'éducation constitue sans doute l'une des principales réalisations collectives de cette période. Dans une société rajeunie et désireuse de prendre le plein contrôle de ses principaux leviers socioéconomiques, l'éducation est véritablement une priorité.

En 1961, quelques mois après son élection, le gouvernement libéral de Jean Lesage crée la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec présidée par Monseigneur Alphonse-Marie Parent de l'Université Laval. La mémoire collective a retenu que la Révolution tranquille a complètement transformé la société québécoise en quelques années, mais en éducation, comme dans bien d'autres domaines, le débat était déjà bien engagé.

Dans les années 1950, plusieurs organismes et acteurs sociaux, dont la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et des journalistes, notamment Gérard Fillion et André Laurendeau du *Devoir*, émettent des critiques sur le système d'éducation et réclament un engagement plus grand de l'État³. Cette question est aussi abordée au parlement de Québec dans le cadre des travaux de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, qui s'étendent de 1953 à 1956.

Parmi les multiples problèmes, il y a le manque de coordination. Le système d'éducation «demeure largement l'affaire de l'Église, des universités et d'initiatives indépendantes⁴». Le manque d'accessibilité

3. Claude Corbo, « Les origines de la Commission Parent », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 12, no 2 (2004), p. 24-32.

4. Andrée Dufour, « Les années 1950 : une décennie annonciatrice de grands changements », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 12, no 2 (2004), p. 18.

et la faible persévérance scolaire sont également dénoncés. Dans les années qui suivent la fin de la guerre, « moins de la moitié des élèves des écoles catholiques, francophones pour la plupart, se rendent à la 7^e année, [...] le quart atteignent la 8^e année et seulement 2 % la 12^e année⁵ ». Quant aux enseignants, ils ne sont pas assez nombreux et leur formation est jugée insuffisante.

Au printemps 1963, la Commission royale d'enquête sur l'enseignement fait paraître le premier volume de son rapport. Il sera suivi de quatre autres au cours des trois années suivantes. Le rapport Parent est considéré par certains « à la fois comme un document fondateur de la société québécoise contemporaine et comme l'un des documents capitaux de l'histoire même du Québec⁶ ». Ses principales orientations pourraient être résumées à ces mots d'ordre : démocratisation, accessibilité et égalité des chances⁷. Plusieurs recommandations sont rapidement appliquées, dont la mise sur pied du ministère de l'Éducation et du Conseil supérieur de l'éducation dès 1964. Les travaux de la Commission inspirent aussi la création des cégeps et du réseau de l'Université du Québec.

À l'époque, comme aujourd'hui, la question de l'éducation conduit bien souvent à celle de la langue. En 1959, une polémique sur le joual amène Jean-Paul Desbiens à prendre la plume pour entreprendre la rédaction de ce qui deviendra *Les insolences du Frère Untel*. Il dénonce la piètre qualité de la langue parlée au Québec et de son enseignement, tout en appelant à une plus grande intervention de l'État pour en assurer la protection : « La langue est un bien commun, et c'est à l'État comme tel de la protéger. L'État protège les orignaux, les perdrix et les truites. [...] L'État protège les parcs nationaux, et il fait bien : ce sont là des biens communs. La langue aussi est un bien commun, et l'État devrait la protéger avec autant de rigueur. Une expression vaut bien un orignal, un mot vaut bien une truite⁸ ». Desbiens appuie le projet de création de

5. *Ibid.*

6. Corbo cité dans Guy Rocher, « Un bilan du Rapport Parent : vers la démocratisation », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 12, no 2 (2004), p. 117-118.

7. Corbo et Robert Gagnon, « Présentation », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 12, no 2 (2004), p. 13.

8. Jean-Paul Desbiens, *Les insolences du Frère Untel*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1960, p. 29.



RAPPORT

DE LA COMMISSION
ROYALE D'ENQUÊTE
SUR L'ENSEIGNEMENT

DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC



Le rapport Parent, paru en 1963, jettera les bases du système d'éducation tel qu'on le connaît aujourd'hui.

l'Office de la langue française qui verra le jour un an après la parution du livre.

Au cours des années suivantes, les gouvernements fédéral et provincial se penchent sur la question linguistique. Au fédéral, la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, surnommée la Commission Laurendeau-Dunton, est lancée en 1963. Cinq ans plus tard, le gouvernement québécois institue la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et des droits linguistiques au Québec, connue sous le nom de Commission Gendron. Elles s'inscrivent toutes deux dans le contexte de la montée du nationalisme québécois.

La langue inspire à cette époque une importante mobilisation citoyenne. Plusieurs commencent à réclamer que le Québec devienne officiellement unilingue, bien que la proposition soit mal reçue par le gouvernement libéral. De 1963 à 1965, la Société Saint-Jean-Baptiste organise la campagne de sensibilisation Opération visage français pour contrer l'affichage en anglais. Cette «reconquête linguistique» touche aussi les milieux d'enseignement. À Montréal, le mouvement McGill français composé de groupes d'étudiants, de groupes nationalistes et de mouvements ouvriers occasionne d'importantes manifestations pour la francisation de l'université. À Saint-Léonard, les parents à majorité francophone votent l'unilinguisme des classes en juin 1968, ce qui fait réagir des membres de la communauté italienne qui souhaitent un enseignement en anglais. Les deux camps en viennent aux coups à quelques reprises. Ce cas illustre de façon éclatante « le problème de la fréquentation scolaire des enfants issus des communautés allophones et du désir de leurs parents de favoriser l'apprentissage de l'anglais, volonté qui déplaît à un nombre grandissant de francophones⁹ ». La crise de Saint-Léonard pousse l'Union nationale de Daniel Johnson à adopter la loi 63, dont il sera question un peu plus loin. Dans ce contexte de refonte complète du système d'éducation et de débats virulents sur la place du français au Québec, la création d'une association de professeurs de français n'est pas un geste anodin.

9. Marcel Martel et Martin Pâquet, *Langue et politique au Canada et au Québec. Une synthèse historique*, Montréal, Boréal, 2010, p. 136.



☀ Dans *Les insolences du Frère Untel*, Jean-Paul Desbiens s'attaque avec virulence à la piètre qualité du français au Québec.

La fondation et les structures de l'AQPF

En avril 1967, quelques jours avant l'ouverture officielle de l'exposition universelle, une rencontre des professeurs de français du Canada est organisée à Montréal par l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF). Au terme de cette activité, quelques participants se réunissent pour discuter de la formation d'une association des professeurs de français du Québec. En groupes restreints, ils discutent des aspects politiques, professionnels et juridiques de la situation des enseignants de français. Puis, en assemblée plénière, un comité provisoire est formé pour préparer la fondation de l'association¹⁰.

Les 1^{er} et 2 décembre 1967, le congrès de fondation de l'Association québécoise des professeurs de français a lieu à l'École normale Jacques-Cartier de Montréal¹¹. Un peu plus de 300 personnes assistent à une douzaine de conférences qui dressent un état des lieux de l'enseignement de la langue aux différents niveaux scolaires. Puis, elles procèdent à la mise sur pied de la nouvelle organisation. Sa mission est officiellement définie seulement quatre ans plus tard lors de son incorporation : « contribuer au progrès de l'enseignement du français; assurer la défense et l'illustration de la langue et de la vie françaises au Québec et veiller aux intérêts professionnels des membres¹² ».

Dès le départ et tout au long de son histoire, l'AQPF est un regroupement de sections organisées sur une base régionale. Celles-ci s'occupent de « l'action pédagogique » en préparant diverses activités pour les membres, alors que la « centrale » a un rôle de concertation et une « action sociopolitique¹³ », selon les termes utilisés au début des années 1970.



Le 17 avril 1967, le journal *La Presse* annonce la création prochaine d'une association provinciale de professeurs de français. En décembre de la même année, l'AQPF voit le jour.

10. « Sur le clou », *Le Devoir*, 24 avril 1967, p. 1; « Une association provinciale de professeurs de français verra bientôt le jour au Québec », *La Presse*, 17 avril 1967, p. 104.

11. Située aux abords du parc Lafontaine, elle fait partie des institutions qui sont regroupées pour créer l'Université du Québec à Montréal. <https://archives.uqam.ca/fonds-archives/archives-privées/11-gestion-archives-historiques/46-fonds-archives.html?varcote=2P>.

12. *Gazette officielle du Québec*, 6 juin 1971, no 23, p. 4348.

13. AQPF. Procès-verbal (PV) du conseil d'administration (CA), 19 septembre 1971.

Une association provinciale de professeurs de français verra bientôt le jour au Québec

La rencontre de professeurs de français du Canada tenue à l'hôtel Château-Champlain sous les auspices de l'Association canadienne des éducateurs de langue française (ACELF) ces jours derniers, s'est terminée samedi après-midi et a été immédiatement suivie d'une assemblée de professeurs de français qui ont décidé de créer un bureau provincial chargé d'étudier l'opportunité de mettre sur pied une association provinciale québécoise des professeurs de français et les modalités de sa création.

M. Léopold Lamontagne, de l'Association des universités et collèges du Canada, exerçait alors les fonctions de président de séance. Le bureau ainsi fondé comprend MM. Jacques Beauchamp, président de la commission permanente de la langue parlée de l'ACELF, Jacques Allard, président de l'Association des professeurs de français de Montréal et région, Louis Painchaud, président de l'Association des professeurs de français de Sherbrooke et région, Guy Plastre et Emile Besette. L'association provinciale

qui sera éventuellement créée serait en mesure de décider le cas échéant de prendre langue avec les autres associations provinciales.

C'est ainsi que le cas échéant, serait créée une association nationale des professeurs de français.

L'assemblée a aussi résolu de faire effectuer un inventaire de tous organismes intéressés à la langue française, de faire établir les diverses formules à adopter, de faire préparer un rapport, d'ici la réunion d'août de l'ACELF, sur des formules

de représentation, et de faire distribuer ce rapport aux gens qui participaient à l'assemblée de samedi.

Une résolution portant représentation au bureau provisoire sur la base des régions économiques officielles du Québec a été défilée.

Cette assemblée, comme l'avait souligné auparavant M. Léopold Garant, président de l'ACELF, ne se faisait pas dans le cadre de celle-ci, même si elle suivait immédiatement une rencontre organisée par cet organisme . . .

Au cours de la partie de cette

rencontre qui s'est déroulée samedi, les participants s'étaient répartis en trois commissions, étudiant qui l'aspect politique, qui l'aspect professionnel, qui l'aspect juridique, de la situation des professeurs de français.

Après quoi, suivait une assemblée générale. On a discuté à cette occasion de l'opportunité de créer une association nationale ou une association provinciale, de la distinction entre professeurs de "français langue maternelle" et professeurs de "français langue seconde".

La vie associative se déroule principalement dans les sections, « première raison d'être de l'AQPF¹⁴ », affirment des membres du conseil d'administration en 1975. Au sein des sections régionales, l'association regroupe des professeurs de français de tous les niveaux, de l'école primaire à l'université. L'un des objectifs formulés lors de la fondation est précisément de favoriser la concertation entre les différents paliers d'enseignement.

Les données manquent pour dresser le portrait de la provenance des membres entre les différents ordres d'enseignement au fil du temps. La répartition des participants au congrès de 1973 permet de s'en faire une idée pour les premières années de l'association : 67 % proviennent du secondaire, 21 % du collégial et 12 % du primaire¹⁵. Il semble que ce soit les professeurs du secondaire qui aient été les plus nombreux tout au long de son existence : en 1995, 75 % des membres de la section trifluvienne enseignent à ce niveau¹⁶. Il est également difficile de suivre précisément l'évolution du nombre de membres. Au début des années 1970, l'AQPF compte un peu moins de 500 membres, un chiffre multiplié par deux avant la fin de la décennie. Elle semble avoir atteint le sommet en 1981-1982 avec 1700 membres¹⁷. Depuis la fin des années 1990, ce nombre oscille autour de 700.

Le conseil d'administration élu lors du congrès de fondation compte huit personnes représentant chacune un ordre d'enseignement ou une région. Signe des temps, les représentantes de Sherbrooke et de l'école normale sont toutes deux des religieuses. À la composition du conseil d'administration s'ajoutent les membres du comité exécutif composé d'Émile Bessette, professeur à l'Université de Montréal et premier président de l'association, de Jacques Beauchamp de la Commission des écoles catholiques de Montréal, de Gérard A. Pelletier du Centre d'études universitaires de Trois-Rivières, de Monique Turcotte de la Commission scolaire régionale Yamaska et d'Yvan Plante de l'Institut de technologie de Montréal¹⁸.

14. AQPF. PV du CA, 5 et 6 décembre 1975.

15. AQPF. PV du CA, 8 et 9 décembre 1973.

16. AQPF. PV du CA, 27 mai 1995.

17. AQPF. PV du CA, 22 et 23 janvier 1982.

18. « Composition du bureau et du conseil de l'AQPF », *Bulletin de l'Association québécoise des professeurs de français*, vol. 1, no 2 (1968), p. 21.

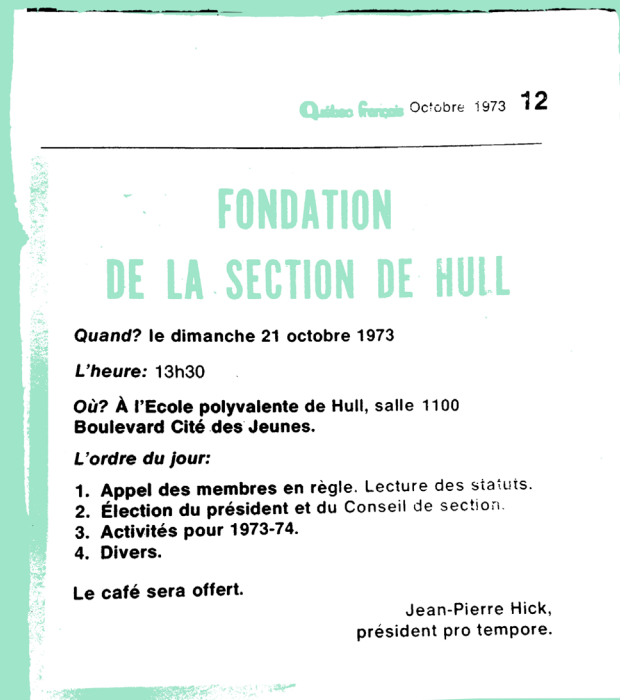
Lors de sa fondation, les dirigeants de l'AQPF proviennent principalement d'organisations régionales créées à peine quelques mois plus tôt à Montréal et à Sherbrooke. Ces associations régionales — qui deviendront les premières sections de l'AQPF — connaissent cependant des difficultés au cours des années suivantes. La section sherbrookoise fait l'objet de quelques tentatives de relance, mais elle disparaît définitivement à compter de 1973. La section montréalaise doit également être relancée au début des années 1970. Elle est maintenue en vie et ne prend véritablement son envol qu'à compter de la deuxième moitié de la décennie, et depuis, le plus grand nombre des membres provient de cette section.

La section de Québec est la troisième à voir le jour, en 1969. Quatre ans plus tard, elle regroupe 280 des 450 membres que compte alors l'AQPF, c'est-à-dire un peu plus de 60 %. Comptant le plus grand nombre de membres dans la première moitié des années 1970, elle devient rapidement la section la plus dynamique. Le secrétariat déménage dans la capitale dès la fin de l'année 1970. L'année suivante, après plusieurs mois d'attente, les professeurs de Trois-Rivières fondent leur section. Elle connaît un démarrage plutôt lent, mais son territoire s'agrandit en peu de temps pour inclure Sherbrooke.

La même année, une section est fondée au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Très rapidement, on considère la possibilité de la rattacher à celle de Québec, car la participation n'est pas au rendez-vous, malgré tous les efforts déployés par ses quelques membres. La section est maintenue tant bien que mal jusqu'à sa dissolution officielle en 1977, après la démission de son président¹⁹. La section de Hull et celle de l'Abitibi-Témiscamingue connaissent un sort semblable. Une Association des professeurs de français de l'Outaouais est fondée en 1968, puis relancée cinq ans plus tard sous la forme d'une section, avant d'être rattachée à celle de Montréal en 1975²⁰. En 1969, on songe également à établir une section en Abitibi-Témiscamingue, mais il faut attendre 1983 pour que cette idée se concrétise.

19. « La section Saguenay-Lac-Saint-Jean », *Québec français*, no 26 (1977), p. 3.

20. AQPF. PV du CA, 31 janvier et 1^{er} février 1975.



En octobre 1973, la revue *Québec français* annonce la fondation d'une nouvelle section à Hull. Celle-ci sera rattachée à la section Montréal-et-Ouest-du-Québec à compter de 1975.

nombre très limité de membres tout au long de son existence qui prend fin officiellement au début de la décennie suivante.

Depuis les années 1990, l'AQPF est organisée en trois sections : Montréal-et-Ouest-du-Québec, Centre-du-Québec et Québec-et-Est-du-Québec. Comme nous le verrons, divers moyens ont été mis en œuvre à travers le temps pour assurer une présence dans les régions éloignées des grands centres urbains.

Une association militante !

Lors du congrès de fondation de l'AQPF, tous les participants s'entendent sur la piètre qualité du français, mais ils sont profondément divisés quant à l'unilinguisme du Québec²¹. Pour certains, il doit être appliqué d'urgence, alors que d'autres proposent d'abord de réaliser une vaste enquête scientifique à ce sujet, ce qui sera fait — dans une certaine mesure — avec les travaux de la Commission Gendron. Les participants s'entendent finalement pour tenir un référendum afin de trancher le débat. La consultation est menée par courrier au cours des semaines suivantes et les résultats confirment la scission observée au congrès : 51 % des répondants sont favorables à l'unilinguisme²². À la fin de la décennie 1960, les débats linguistiques s'intensifient, ce qui amène l'association à prendre plus fermement position : elle adopte une posture plus militante que les délibérations entendues lors de sa naissance le laissaient supposer.

À l'automne 1969, le gouvernement de l'Union nationale de Jean-Jacques Bertrand adopte la Loi pour promouvoir la langue française au Québec, elle donne aux parents le libre choix de la langue d'enseignement pour leurs enfants dans la foulée de la crise de Saint-Léonard²³. L'opposition à cette législation est vive. L'AQPF participe à la fondation du Front Québec français, lancé par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal pour coordonner les forces. Le 31 octobre 1969, une manifestation organisée sur la colline parlementaire rassemble plus de 50 000 personnes.

21. Jules Leblanc, « Les professeurs de français du Québec ne s'entendent pas sur l'unilinguisme », *Le Devoir*, 4 décembre 1967, p. 2.

22. « Le référendum sur l'unilinguisme », *Bulletin de l'Association québécoise des professeurs de français*, vol. 1, no 2 (1968), p. 20.

23. Martel et Pâquet, *op. cit.*, p. 159.



Le 25 avril 1972, le journal *Le Soleil* publie les conclusions d'un mémoire déposé par l'AQPF au Conseil supérieur de l'éducation. Ce rapport s'oppose vivement au dépôt d'un projet de loi visant à augmenter l'enseignement de l'anglais dans les écoles et affirme, entre autres, que le ministère de l'Éducation ne donne pas alors les outils aux enseignants pour l'actualisation des programmes-cadre parus quelques années plus tôt.



L'article du *Devoir* publié le 22 novembre 1972 rend compte des discussions qui ont eu cours au colloque de l'AQPF. À cette occasion, les membres de l'association qui se dit elle-même « de combat » ont discuté de l'adoption de la loi 63 et ont critiqué la mise en place des programmes-cadres dont l'actualisation paraît impossible en raison du peu de soutien du ministère. Pour l'AQPF, enseigner le français constitue alors un acte politique!



Dominion Stores Ltd. : l'article publié en octobre 1979 dans *Québec français* montre bien que l'action militante de l'AQPF dépasse largement les murs de la classe de français.



Le 28 novembre 1970, le journal *Le Devoir* mentionne la publication du *Livre noir* par lequel s'exprime le militantisme qui anime l'AQPF un an après l'adoption de la loi 63.

Il est essentiel et urgent des professeurs de français de proclamer le français comme langue de travail

Il n'est plus possible française et anglaise au Québec. Il est donc essentiel et urgent que le français soit la langue officielle au Québec.

C'est l'une des conclusions de l'Association québécoise des professeurs de français, au Conseil supérieur de l'Éducation.

Au cours d'une entrevue avec le journal Le Soleil, il y a eu un débat de l'échec de l'enseignement de la langue seconde et du désintérêt des parents.

Le ministre et les professeurs ont discuté les causes de cette situation.

Le règlement numéro 6 dans les écoles françaises pour l'enseignement de la langue seconde comme il en existe un dans les écoles anglophones pour l'enseignement du français.

L'Association québécoise des professeurs de français, sans s'opposer à l'enseignement de l'anglais comme langue seconde, refuse farouchement l'adoption d'une loi qui augmenterait l'enseignement de l'anglais dans les écoles.

Quant à l'enseignement du français, le ministre et les professeurs sont au moins d'accord sur un point, le programme cadre de français est loin de contenir des mesures pédagogiques essentielles.

soit ou l'économie est un bien national. Aucun peuple moderne du monde n'a reconnu comme l'a fait tristement la loi 63 que la langue est un bien des familles.

Le président de l'AQPF, M. André Gaulin, a soutenu que la situation actuelle fait que les étudiants du Québec ne prennent plus au sérieux l'enseignement du français, une langue devenue secondaire au lieu d'être la langue de travail quotidienne.

Le Devoir, mardi 22 février 19

L'enseignement de la langue maternelle: un constat d'échec

Le mémoire que l'Association québécoise des professeurs de français déposait hier devant les membres du Conseil supérieur est un constat d'échec de l'enseignement de la langue maternelle plus particulièrement au niveau secondaire face à la faillite du programme cadre de français.

Selon le mémoire, ni le gouvernement, ni son ministre de l'Éducation ne donnent aux professeurs de français les moyens d'atteindre les objectifs du programme cadre.

Devant cette situation et aussi face à la loi 19 qui a forcé les employés des secteurs publics et parapublic à retourner au travail, le président national de l'AQPF et les présidents de la section de Québec, M. André Gaulin et Mlle Irène Belleau invitent les professeurs à boycotter le programme cadre de français en refusant dorénavant de l'appliquer dans les écoles. L'on s'entendra plutôt à l'enseignement traditionnel.

La loi 19, nous dit de s'en tenir à la convention collective, nous n'entendons donc plus faire d'efforts surhumains pour appliquer le programme cadre de français alors que le gouvernement refuse de mettre à notre disposition les moyens nécessaires.

Au cours d'une conférence de presse, à la suite de la présentation au Conseil supérieur de l'Éducation, M. André Gaulin a expliqué les motifs qui ont entraîné la faillite du programme cadre de français. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que l'AQPF dénonce le sort fait à la langue française par les autorités en place au niveau du gouvernement et des commissions scolaires. Cette dénonciation a commencé par la publication du "livre noir".

Le mémoire souligne que la philosophie du programme cadre a été accueillie d'em-

blée par les professeurs de français avec enthousiasme se transformant en lassitude. C'est que l'aspect humain et pédagogique des exigences matérielles et pédagogiques ont été escamotés ou évités.

C'est comme si l'on mettait à disposition une Cadillac mais sans en avoir le prix.

L'AQPF rappelle dans ce mémoire la carence d'un grand nombre de professeurs, jugés essentiels pour l'enseignement: personnel dans tous les niveaux, moyens adéquats des classes-matières, bibliothèques adéquates des professeurs, gages dérisoires et autres.

Les professeurs de français ne veulent pas enseigner le français. Le ministre de l'Éducation agit ainsi, déclare M. Gaulin.

Le programme cadre de français a été lancé, en octobre 1969 à l'initiative du ministre de l'Éducation par le ministère de l'Éducation en collaboration avec l'Association des professeurs de français.

L'AQPF s'étonne de la démission des missions scolaires, des exceptions, qui coûtent d'un coordonnateur du français.

Les professeurs de français ont développé pendant ces dernières années, en plus d'un programme de français, un programme de français pour chaque niveau. Le ministre de l'Éducation a refusé de reconnaître ce programme pédagogique.

Selon l'Association des professeurs

L'enseignement du français est devenu un acte politique

de notre envoyé spécial, Gérald LeBlanc

SAINTE-FOY — A ceux qui les accusent de se servir de leur classe pour faire de la politique, les professeurs de français répondent que l'enseignement du français dans la conjoncture actuelle du Québec est devenu un acte politique.

Réunis à Sainte-Foy pour le 100^e anniversaire de l'Association...

Le français règne partout, au travail, dans l'affichage, etc...

Pour répondre à ce genre de question, les professeurs doivent examiner la situation du français au Québec et se prononcer sur plusieurs points.

La tempête a passablement de colloque qui s'est terminée qu'on ait eu le temps d'examiner les propositions.

LANGUE ET SOCIÉTÉ

ÉTIQUETAGE DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Dominion Stores Ltd se désiste en Cour Suprême

Des enseignants publient un "livre noir" sur le français au Québec

En ce premier anniversaire de l'adoption de la loi 63, l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) décrète une journée de deuil national.

Le président de l'AQPF, M. André Gaulin, qui présentait hier le Livre noir de l'Association sur l'impossibilité presque totale d'enseigner le français au Québec, s'en est pris longuement à l'adoption de cette loi qui est venue à la défense des Anglais menacés dans leurs principes. L'Assemblée nationale a cédé aux pirates anglais.

Le vent du mépris souffle sur les humiliés et les cassés que nous sommes et nous devons maintenant manger

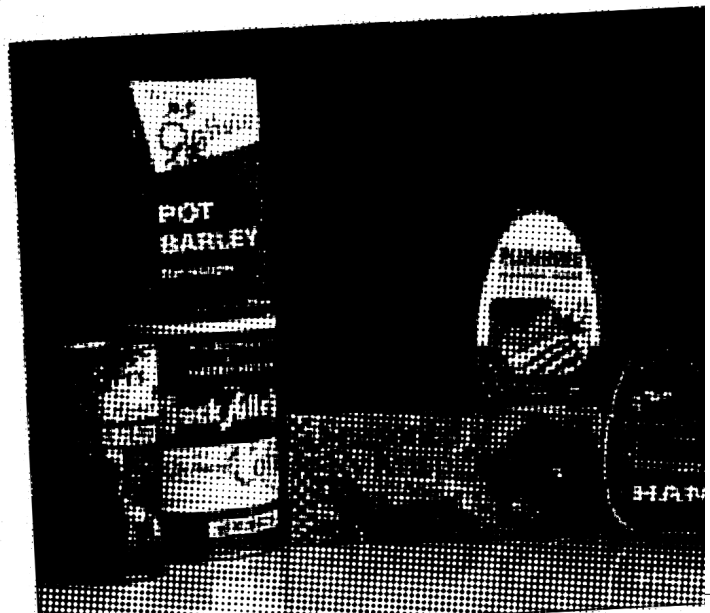
Nous croirons à la véritable volonté du gouvernement du Québec en matière de langue quand il aura décrété une vraie politique de français langue de travail, quand on aura retiré la loi infâme et injuste qui porte le numéro 63, "qui nous mange, qui nous mine, qui nous consomme, qui nous consume".

Quant à la politique horizontale du gouvernement fédéral en matière de bilinguisme, nous la dénonçons comme une politique de transition nous acheminant vers l'unilinguisme anglais.

Le Livre noir de l'Association, catalogue de tous les revers subis par la langue française au Québec, et qui a été envoyé aux 107 députés de l'Assemblée nationale, était présenté en

osait... taire... is de... rouble... ralité... bduits... a pas... ompar... e son... it un... rse à

embre... se du... tes (13... contre... Ogilvie... de la... avaient... éancé à... que des... e la loi... ments... me pas



Le 28 novembre 1970, premier anniversaire de l'adoption de cette loi, l'AQPF publie son manifeste intitulé *Le Livre noir. De l'impossibilité (presque totale) d'enseigner le français au Québec*. Un exemplaire est envoyé à tous les députés de l'Assemblée nationale. La dédicace, à l'humour grinçant, est révélatrice du ton et du propos : « À Montréal, pour son deuxième rang parmi les villes françaises ». Elle est accompagnée à la page suivante de reproductions de trois photos d'affichage unilingue anglophone. Rédigé dans le contexte de la crise d'octobre et de la Loi des mesures de guerre, le manuscrit aurait été caché, par précaution, chez la mère de l'un des auteurs²⁴.

Le texte est divisé en trois grandes parties. La première peint le portrait de la « situation critique » du français dans la société québécoise : les médias et les commerces usent de l'anglais ou d'une langue qui n'a de français que le vocabulaire. La seconde, la plus volumineuse, est consacrée à l'enseignement. Le constat est le suivant : le gouvernement ne prend pas les moyens nécessaires pour que le français soit convenablement enseigné. Les auteurs traitent de chacun des ordres d'enseignement. Les événements de Saint-Léonard sont abordés directement : « Il est normal, et c'est la mesure la moins fanatique qui soit, de demander aux immigrants du Québec, immigrants dont nous avons besoin, de s'intégrer à la communauté francophone²⁵ ». Il est question du manque de moyens matériels et des manuels utilisés, souvent des traductions de manuels américains. Enfin, la troisième partie porte sur les politiques linguistiques. La loi 63 y est dénoncée, tout comme le bilinguisme récemment adopté par le gouvernement fédéral. Le livre résonne dans l'espace public, car 6000 exemplaires auraient trouvé preneurs à la fin de 1971²⁶.

Dans l'introduction du *Livre noir*, les auteurs affirment la neutralité politique de l'association : elle n'appuie aucun parti politique. Cependant, elle soutient sans réserve, pendant cette période et même après, toutes lois qui renforcent le français et le projet d'indépendance du Québec. Dans ses premières années d'existence, l'AQPF « se définit [...] comme une association de



En 1970, l'AQPF publie un manifeste intitulé *Le Livre noir. De l'impossibilité (presque totale) d'enseigner le français au Québec*.

24. Aurélien Boivin, « Ma collaboration à la revue », *Québec français*, no 100 (1996), p. 11.

25. AQPF, *Le Livre noir. De l'impossibilité (presque totale) d'enseigner le français au Québec*, Montréal, Éditions du Jour, 1970, p. 49.

26. AQPF. Rapport du président, 1970-1971.



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS

LE LIVRE NOIR

De l'impossibilité
(presque totale) d'enseigner
le français au Québec



ÉDITIONS DU JOUR

combat », car selon ses porte-paroles, « l'enseignement du français dans la conjoncture actuelle est devenu un acte politique²⁷ ». « Tant et aussi longtemps que la question de la langue ne sera pas réglée de façon convenable, nous nous refusons à parler de pédagogie selon un mode exclusivement théorique²⁸ », affirment les membres du conseil d'administration en 1970. Les thèmes des premiers congrès reflètent d'ailleurs les débats linguistiques : « Le bilinguisme et le Québec » ou encore « Le français après le "Bill" 22 ».

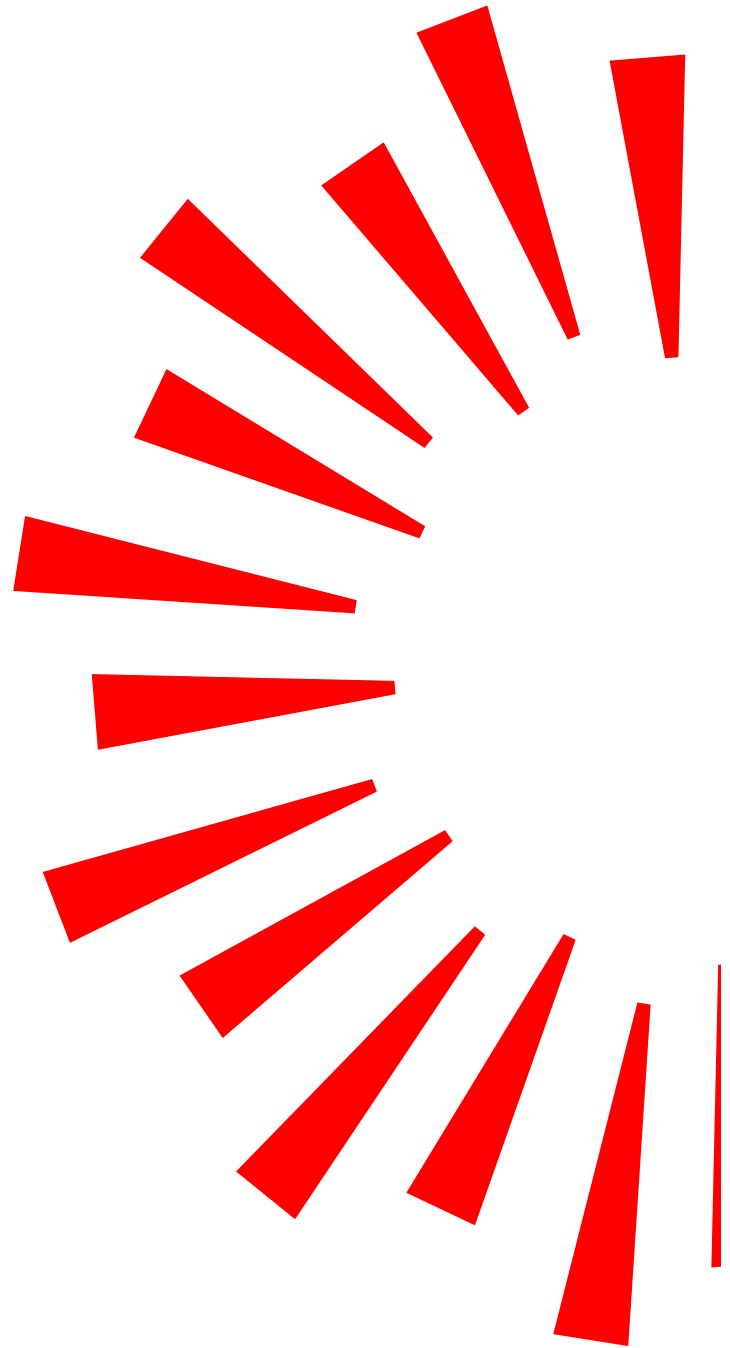
Dans son rapport au congrès de Saint-Hyacinthe en 1974, le président de la section montréalaise affirme : « Il est faux de prétendre qu'une association comme l'AQPF ne doit s'intéresser qu'[aux] [...] conditions de travail et à la pédagogie. Aussi bien se rendre vite compte, lorsqu'on aborde ces domaines, que les forces déterminantes qui s'y exercent sont celles mêmes qui dominent l'ensemble de notre société. Les ignorer pour ne s'attaquer qu'aux causes immédiates d'une situation, c'est se vouer à l'échec ou à l'obtention de résultats médiocres, sinon illusoires²⁹ ». Rappelons que la mission officielle de l'association ne concerne pas seulement l'enseignement, mais aussi « la défense et l'illustration de la langue et de la vie françaises au Québec ». En ce sens, l'AQPF semble ouvrir une sorte de « deuxième front », à l'instar de la Centrale des syndicats nationaux (CSN). L'exemple le plus évocateur de ce militantisme qui déborde le cadre de l'enseignement se trouve sans doute dans la poursuite intentée contre Dominion Stores Ltd. En décembre 1971, l'AQPF dépose 15 plaintes concernant l'étiquetage unilingue de boîtes de conserve. De rebondissement en rebondissement, l'affaire se conclut en sa faveur en 1979 : l'association reçoit l'amende de 5 000 \$ payée par la compagnie³⁰.

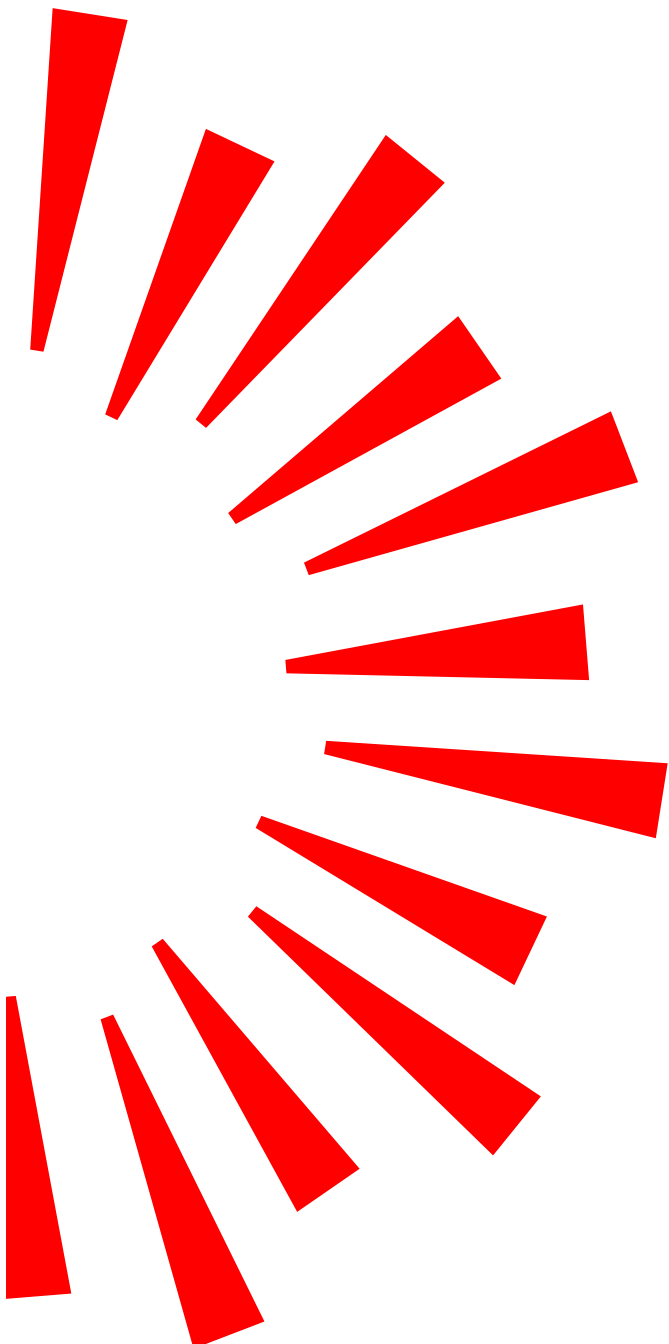
27. Gérald Leblanc, « L'enseignement du français est devenu un acte politique », *Le Devoir*, 22 février 1972, p. 11.

28. AQPF. PV du CA, 21 novembre 1970.

29. Gaston Laurion, « Les vrais ennemis de la culture québécoise », *Québec français*, no 17 (1975), p. 11.

30. Laurier Renaud, « Étiquetage des produits alimentaires : Dominion Stores Ltd. se désiste en Cour suprême », *Québec français*, no 35 (1979), p. 54-55.





Le militantisme de l'AQPF connaît des flux et des reflux modulés par les grands débats qu'a connus le Québec. L'élection du Parti québécois et l'adoption de la loi 101 viennent atténuer le « rôle supplétif³¹ » que joue l'association dans la défense de la langue au début des années 1970. Par ailleurs, ce militantisme ne fait pas l'unanimité. Durant la période de lutte contre la loi 63, des membres de la section du Saguenay-Lac-Saint-Jean croient que l'association est « un club social, voire même un club politique déguisé³² ». À Sherbrooke, certains membres « craignent les allégeances politiques de tous ordres » et « sont surtout intéressés par l'aspect pédagogique [...]»³³, selon eux, « mis en veilleuse³⁴ ». Si la dimension politique prend une importance considérable dans ses activités, l'AQPF affiche également des réalisations dans le domaine pédagogique durant cette période.

31. AQPF. PV du CA, 12 et 13 mai 1978.

32. AQPF. PV du CA, 13 mars 1971.

33. *Ibid.*

34. *Ibid.*

L'action pédagogique

De 1964 à 1969, les travaux pour réformer le système d'éducation dans la foulée du rapport Parent se concentrent sur la démocratisation, l'organisation des structures administratives et l'application du nouveau régime pédagogique, tandis que les anciens programmes sont toujours utilisés. Signe de la volonté de collaboration entre le ministère de l'Éducation et l'AQPF, les nouveaux programmes-cadres de français sont officiellement lancés lors du congrès de l'AQPF à Montréal en novembre 1969. Ils définissent « un certain esprit, des objectifs généraux et les grandes lignes des contenus³⁵ », mais comprennent « des imprécisions sur les finalités et les objectifs généraux³⁶ ». Malgré leurs imperfections, les nouveaux programmes-cadres marquent un important progrès pour l'enseignement du français dans la province.

Ces nouveaux programmes entraînent un important besoin de formation des enseignants. À cet égard, l'AQPF joue « un rôle d'éveilleur de conscience³⁷ ». Dans son *Mémoire sur l'enseignement du français au secondaire*, soumis au Conseil supérieur de l'éducation en avril 1972, elle propose notamment qu'un programme de perfectionnement des enseignants soit mis en place. Au cours de la décennie, le Plan de perfectionnement des maîtres de français (PPMF) fait son apparition. Il comprend le Permafra, un programme de 30 crédits pour les professeurs de français du primaire et du secondaire. L'AQPF n'est pas directement impliquée dans ces formations offertes par le ministère de l'Éducation, mais elle en discute le contenu et les modalités³⁸.

35. Claude Lessard et Maurice Tardif, *La profession enseignante au Québec (1945-1990)*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1996, p. 141.

36. *Ibid.*

37. Huguette Lachapelle et Hélène Nolin, « L'enseignement du français au Québec : 25 ans d'histoire et de passion », *Québec français*, no 100 (1996), p. 16.

38. Christian Vandendorpe « Le plan de perfectionnement des maîtres de français : rapport du comité d'étude », *Québec français*, no 21 (1976), p. 15-17.

Si les premiers congrès comportaient des visées formatives pour les enseignants participants, au cours des années suivantes, ils sont plutôt consacrés à des thèmes politiques qui reflètent les débats linguistiques. Il faut attendre la deuxième moitié de la décennie 1970 avant qu'ils n'abordent à nouveau des thèmes principalement axés sur l'enseignement, comme la place de l'écrit à l'âge de la parole (1975), les orientations pédagogiques et professionnelles de l'AQPF (1976), ou la pédagogie de la communication (1979).

Entretemps, les sections offrent de la formation à leurs membres en organisant des colloques. Par exemple, celui de la section de Québec en septembre 1972 porte sur l'«utilisation didactique maximale de la bibliothèque ». Ces événements à vocation régionale réunissent parfois un auditoire très vaste. Le colloque de Québec en mai 1974 aurait attiré plus de 1000 participants sous le thème « Les méthodes de lecture et les formes d'expression à l'élémentaire ». Les colloques abordent bien souvent des facettes de l'enseignement de la littérature et des auteurs y participent à l'occasion. Mentionnons la présence de Marie-Claire Blais au colloque de Québec en 1976 ou celle de Jacques Godbout à Trois-Rivières en 1980.

Des conférenciers du monde politique et des intellectuels sont aussi conviés à s'adresser aux membres. Le ministre de l'Éducation, Jacques-Yvan Morin, prononce une allocution au congrès du 10^e anniversaire et le ministre des Affaires culturelles, Denis Vaugeois, participe à l'édition suivante. Les membres de la section de Québec entendent le sociologue Fernand Dumont parler de «l'enseignement du français dans son contexte québécois» lors d'une activité organisée à l'automne 1975.

23 – 24 NOVEMBRE
**CONGRÈS ANNUEL
DE L'ASSOCIATION
QUÉBÉCOISE DES
PROFESSEURS
DE FRANÇAIS**

DATE: 23 et 24 novembre 1973
LIEU: Cegep François-Xavier-Garneau
1660, Boulevard de l'Entente, Québec

23 NOVEMBRE: 19h30 — Inscription.

20h30 — Conférence:
Sujet: La loi des langues officielles; le Québec, L'A.Q.P.F.
Conférencier invité: M. KEITH SPICER,
Commissaire aux langues
officielles à Ottawa.

24 NOVEMBRE: Avant-midi: Des groupes de travail se formeront pour étudier des questions d'ordre politique et pédagogique, comme:
— Le plan de développement de l'enseignement des langues;
— La priorité doit-elle être donnée au français oral ou écrit?
— L'utilisation du journal dans la classe de français;
— Le perfectionnement des maîtres; etc...

Après-midi: 13h30. Assemblée générale et élections.
16h00. Conférence de presse.



Lors de son congrès de 1973, l'AQPF s'est intéressée à la Loi sur les langues officielles ainsi qu'à la question du perfectionnement des maîtres, deux thèmes qui témoignent de ses missions politiques et pédagogiques.

Outre les congrès et les colloques, d'autres types d'activités de formation sont offertes aux membres. En 1977, en réponse à une demande formulée en assemblée générale de l'association, la section de Trois-Rivières organise des stages en théâtre et en expression dramatique auxquels participent des professeurs de tous les coins du Québec³⁹. La section de Montréal invente, à la fin de la décennie, la formule des « samedis pédagogiques⁴⁰ » qui connaît un certain succès. La formule est reprise dans les autres sections et des samedis pédagogiques sont organisés jusqu'à Paspébiac en Gaspésie.

L'action pédagogique de l'AQPF comprend aussi une plus grande collaboration avec le ministère. Des accords de collaboration sont signés à l'automne 1974. Ils débouchent sur la création de cinq comités d'étude portant, par exemple, sur la place de l'enseignement de la grammaire au deuxième cycle du primaire et la place de l'orthographe dans le programme-cadre de français du secondaire. Dans la même lignée, au printemps 1975, un comité de l'association dépose un rapport au ministère concernant les examens de français en 4^e et 5^e secondaire.

Cette collaboration avec le ministère se poursuit avec l'adoption des nouveaux programmes de français du primaire (1979) et du secondaire (1980), « plus spécifiques⁴¹ » que les programmes-cadres. L'AQPF en a suivi étroitement l'élaboration ayant « été consultée sur presque toutes les phases de cette étape importante : l'orientation et les principes du programme, la progression des contenus et la production du matériel didactique nécessaire à l'application de ce programme⁴² ». Des numéros spéciaux de sa revue *Québec français* y sont consacrés. Parmi les outils de formation mis à la disposition de ses membres, la revue joue un rôle prédominant au cours des années 1970.

39. « Nouvelles », *Québec français*, no 27 (1977), p. 3.

40. « Nouvelles », *Québec français*, no 34 (1979), p. 2.

41. Lessard et Tardif, *op. cit.*, p. 181.

42. « Ce qu'en pense l'AQPF », *Québec français*, no 38 (1980), p. 23.

Québec français

JOURNAL DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS

Compatriotes de langue anglaise.
Celle langue que nous voudrions
vous la rendrions plus attrayante, c'est.
à dire que nous la faisons parler
Comment exiger que les autres
respectent ce que nous ne respectons
pas nous-mêmes ?
Quel produit de notre civilisation
offrons-nous à nos élèves ?
Voilà la question, la question que
nos élèves doivent se poser. C'est
en nous, d'abord et non dans les
contraintes légales que nous trou-
verons la réponse à notre pro-
blème linguistique.
Faisons donc, avec courage et
lucidité, notre jeu de conscience
linguistique.

UNE LITTÉRATURE
en ébullition...
d'interrogation

Menard
2

SOMMAIRE : inédit de Mgr Félix-Antoine Savard,
textes de Jacques Colnam, Jean-Claude
Gagnon, Maurice Lemire, Guy Rocher,
Antoine Sirols, poème d'André Gaultin.

UNE "FUITE"

DE SOURCE BIEN INFORMÉE ET PROCHE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION GENDRON, NOUS APPRENNONS QUE LADITE COMMISSION NE RECOMMANDERA PAS L'UNILINGUISME FRANÇAIS, JUGÉ INAPPLICABLE PAR LES COMMISSAIRES DANS LES CADRES DU SYSTÈME POLITIQUE ACTUEL.

Québec français : la revue de l'association

En 1968, les actes du congrès de fondation sont publiés dans un *Bulletin de l'AQPF* à l'existence apparemment éphémère⁴³. Il faut attendre encore quelques années avant que l'association ne se dote d'un véritable moyen de communiquer avec ses membres : la revue *Québec français*. Son nom constitue une autre trace du militantisme qui caractérise l'association à cette époque : il fait référence aux débats linguistiques et au Front du Québec français auquel l'AQPF adhère à l'automne 1969.

D'abord publié en format tabloïde, *Québec français* prend la forme d'une véritable revue, à partir de 1974, sous la direction de Christian Vandendorpe. Conseiller pédagogique dans la région de Québec à l'époque, il en est le principal artisan au cours des 10 années suivantes. Il définit une politique éditoriale en trois volets qui est maintenue par la suite : « pédagogie » (remplacé par le terme *didactique* en 2003), « littérature », « langue et société ». Le lecteur retrouve donc des textes sur l'enseignement du français; des textes sur la culture québécoise, plus particulièrement sur la littérature; et enfin des textes sur des questions de société qui touchent, d'une façon ou d'une autre, la langue française.

Dans les années 1970, des numéros sont notamment consacrés à l'orthographe, à la communication orale et à l'apprentissage de la lecture. Le perfectionnement des maîtres et les nouveaux programmes y sont analysés. La revue permet de diffuser les différentes activités de formation offertes par l'AQPF. Elle devient véritablement un outil de formation avec la publication des cahiers pratiques. Lancé en 1981, cet encart détachable propose « pour le primaire, le secondaire et le collégial des planifications d'éléments d'apprentissage, des activités pédagogiques ou les deux ensemble⁴⁴ ». Sa création vise à « suppléer au manque de matériel didactique lors de l'implantation du programme de français de 1979⁴⁵ ».

43. Nous avons seulement retrouvé le numéro 2 de ce bulletin dans la Collection nationale de la Grande Bibliothèque à Montréal.

44. *Québec français*, no 43 (1981), p. 45.

45. Aline Desrochers Brazeau (dir.), *L'éveil à l'apprentissage du français : cahiers pratiques de Québec français*, Montréal, Éditions Logiques, 1994, p. 7.



Jusqu'en 1974, *Québec français* était publié en format tabloïde. Après cette date, la revue *Québec français* prend la forme qu'elle aura jusqu'à sa dissolution en 2015.

Au début des années 1990, les cahiers pratiques destinés aux premiers cycles du primaire sont regroupés dans un ouvrage intitulé *L'éveil à l'apprentissage du français*.

Sur le plan littéraire, des dossiers sont consacrés à des auteurs du Québec et comprennent souvent des entrevues. Plusieurs grands noms de la littérature s'y retrouvent : Gaston Miron, Yves Thériault, Félix Leclerc, Anne Hébert, Jacques Poulin, Gilles Vigneault, Marie-Claire Blais, Victor-Lévy Beaulieu de même qu'Hubert Aquin, quelques mois seulement avant sa mort.

Quant à la rubrique « Langue et société », elle témoigne du militantisme de l'AQPF durant cette période. En 1976, un éditorial salue l'élection du Parti québécois. Puis, à la veille du référendum, un éditorial enflammé en faveur du « oui » est signé par André Gaulin. Président de l'AQPF de 1970 à 1972, ce dernier occupe diverses fonctions au Parti québécois au fil des décennies et devient député dans la deuxième moitié des années 1990. La revue reflète aussi l'opinion des participants au congrès de 1979 : ils adoptent une résolution recommandant aux membres de l'association de voter en faveur de la souveraineté-association au référendum de 1980.


À différents moments, le conseil d'administration se questionne sur l'orientation à donner au contenu de *Québec français*. « Doit-elle être une revue essentiellement pédagogique ou littéraire?⁴⁶ », se demandent certains administrateurs. D'autres souhaitent qu'elle reflète davantage la vie associative. Or, la revue connaît un succès qui dépasse les frontières de l'association qui lui a donné naissance. Dès 1975, elle s'autofinance et apporte même de l'argent à l'association. Deux ans plus tard, par exemple, elle réalise un excédent de 4 000 \$. Sa production ne profite durant cette période d'aucune subvention et repose sur le travail bénévole des collaborateurs et de trois équipes de rédaction. Son tirage initial de 1000 exemplaires est rapidement multiplié par 10. « Pour chaque exemplaire envoyé aux membres de l'association, six sont vendus à des abonnés ou au grand public⁴⁷ », écrit Christian Vandendorpe dans un article soulignant le 10^e anniversaire de la revue.

Québec français connaît une certaine diffusion à l'étranger : la refonte qui transforme le journal en revue en 1974 reçoit les hommages de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF)⁴⁸. Quatre ans plus tard, une réception est organisée dans le cadre d'un congrès à Bruxelles pour faire connaître la publication et tisser des liens avec d'autres du même type.

46. AQPF. PV du CA, 2 et 3 avril 1976.

47. Christian Vandendorpe, « La revue a 10 ans », *Québec français*, no 52 (1983), p. 20.

48. « Courrier », *Québec français*, no 14 (1974), p. 3.

 Au début des années 1990, les cahiers pratiques destinés aux premiers cycles du primaire sont regroupés dans un ouvrage sous le titre *L'éveil à l'apprentissage du français*.

Aline Desrochers Brazeau

L'ÉVEIL
À L'APPRENTISSAGE
DU FRANÇAIS

CAHIERS PRATIQUES
DE *QUÉBEC FRANÇAIS*





LA FIPF

**Fédération Internationale
des Professeurs de Français**

9

rue Jean de Beauvais

Le rayonnement international

Un peu moins de deux ans après sa fondation, l'AQPF participe à la création de la Fédération internationale des professeurs de français. Au cours du congrès de fondation qui a lieu à Paris en juillet 1969, le premier président de l'AQPF, Émile Bessette, est élu membre du Bureau. Au début des années 1980, il en deviendra le président lors du congrès tenu à Rio de Janeiro au Brésil. Plusieurs membres de l'AQPF y jouent un rôle important au fil des ans. Un autre président de l'AQPF, Gilles Dorion, sera vice-président de la FIPF et directeur de sa revue, *Dialogues et Cultures*. Au congrès de Thessalonique en 1988, le représentant officiel de l'AQPF à la FIPF, Jean-Claude Gagnon, est élu président⁴⁹.

En juin 1974, la FIPF, l'AQPF et de la Faculté des Sciences de l'éducation de l'Université de Montréal organisent un colloque sur « l'apport de la psycholinguistique et de la sociolinguistique à la formation des maîtres de français, langue seconde ou langue étrangère⁵⁰ ». Deux ans plus tard, trois anciens présidents de l'AQPF comptent parmi les rédacteurs de la section consacrée au Québec dans le livre *Littératures de langue française hors de France : anthologie didactique*⁵¹, publié par la FIPF.

La place particulière du Québec dans l'Amérique francophone se reflète dans les liens que l'AQPF entretient avec d'autres organisations. En 1980, le numéro 37 de *Québec français* est distribué aux membres de l'American Association of Teachers of French, dont le congrès national se tient à Québec, du 26 au 30 juin 1980. L'année suivante, un colloque sur la culture québécoise est organisé à Cap-Rouge en partenariat avec cette association et l'UQTR.

49. « Nouvelles brèves », *Québec français*, no 71 (1988), p. 4.

50. *Québec français*, no 14 (1974), p. 29-30.

51. *Littératures de langue française hors de France : anthologie didactique*, Sèvres, F.I.P.F., 1976, 704 p.

En juillet 1984, la ville de Québec est l'hôte du congrès mondial de la FIPF. Cette sixième édition se tient sous le thème « Vivre le français ». L'évènement est un succès. Il rassemble plus de 1200 congressistes provenant de 86 pays⁵². L'AQPF est au cœur de l'organisation du congrès. Irène Belleau, présidente de 1979 à 1984 et première femme à occuper ce poste, est d'ailleurs libérée de ses tâches professionnelles pour s'y consacrer entièrement⁵³.

En 1996, lors du congrès de Tokyo, l'AQPF soumet sans succès la candidature de Montréal pour l'organisation du congrès de la FIPF en 2000. Elle récidive et obtient la tenue du congrès de 2008 à Québec qui fêtera alors son 400^e anniversaire. L'AQPF et l'Association québécoise des enseignantes et enseignants de français langue seconde (AQEFLS) qui ont travaillé conjointement sur ce dossier obtiennent un prix du Cercle des Ambassadeurs de la région de Québec pour avoir ainsi contribué au rayonnement de la ville⁵⁴.

Cette nouvelle édition québécoise du congrès de la FIPF s'avère toutefois une expérience difficile. Des différends surgissent au sein du comité organisateur. La représentante de l'AQPF, la présidente Arlette Pilote, aurait soulevé quelques questions sur la gestion financière. Elle est évincée du comité organisateur sans en avoir été avertie, un an avant l'évènement, ce qui provoque le retrait temporaire de l'association. Le président de la FIPF tient ensuite des propos controversés sur la relation des Québécois à la langue française dans les journaux. Ils auraient, selon lui, une « position défensive » sur la langue qui les « coupe[rait] du reste de monde⁵⁵ ». L'AQPF réplique à ces propos dans les jours suivants et songe, pendant quelque temps, à se désaffilier. Un changement à la présidence de la Fédération permet de rétablir les relations par la suite.

52. Jean-Claude Gagnon, « Sixième congrès mondial de la FIPF », *Québec français*, no 55 (1984), p. 4.

53. AQPF. PV du CA, 21 et 22 octobre 1983.

54. AQPF. Rapport annuel 2004-2005.

55. Clairandrée Cauchy, « Langue française. Le Québec serait refermé sur lui-même », *Le Devoir*, 23 juin 2008.

Les années 1980 : une période de transition

Au début des années 1980, l'AQPF semble avoir le vent dans les voiles. Le nombre de membres atteint un sommet, sa revue connaît du succès et un congrès mondial est organisé. Pourtant, dans une perspective plus large, le début de la décennie a plutôt laissé le souvenir d'une période difficile. D'abord, au plan politique, il y a le référendum sur la souveraineté-association, puis le rapatriement de la constitution. L'économie est en récession et les taux d'intérêt connaissent une hausse vertigineuse. Ce contexte économique difficile compte parmi les raisons invoquées pour l'adoption en 1982 d'une série de lois spéciales par le gouvernement du Québec qui décrète les conditions de travail dans la fonction publique et impose une diminution de salaire allant jusqu'à 20 % aux enseignants⁵⁶.

Pour l'AQPF, les difficultés commencent au lendemain du congrès de la FIPF en 1984. Au cours des mois suivants, le bureau de direction est entièrement renouvelé et, par conséquent, la moitié des membres du conseil d'administration sont remplacés⁵⁷. Professeur au collégial, Raymond Campana occupe la présidence par intérim, avant d'être élu en bonne et due forme. À l'assemblée générale de novembre 1985, il affirme que l'année écoulée a été le « règne de l'éclatement » : « Partout et dans toutes les organisations, des difficultés ont surgi. Pour nous à l'AQPF, c'est surtout le manque d'intérêt suite à tout le contexte de nos conditions de travail qui amène les gens engagés à s'interroger...⁵⁸ »

Pour l'association, cet « éclatement » se manifeste notamment à la revue. Le départ de Christian Vandendorpe à la direction de *Québec français* provoque des changements importants. En 1985, la revue prend sa « pleine autonomie administrative et financière » par rapport à l'association avec la création des Éditions Québec français. Un contrat de service est signé entre les deux entités qui conservent des

56. Anick Meunier et Jean-François Piché, *Une histoire du syndicalisme enseignant : de l'idée à l'action*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012, p. 152.

57. AQPF. Rapport annuel 1984-1985.

58. AQPF. PV de l'assemblée générale annuelle (AGA), 1^{er} et 2 novembre 1985.

☀ Dans un ouvrage intitulé *Une rétrospective : 1967-1980* qu'elle fait paraître, l'AQPF présente cette mosaïque de ses présidents.



Émile Bessette

1967-1969
1977-1979



Jacques Beauchamp

1969-1970



André Gaulin

1970-1972



Gilles Dorion

1972-1975



J.-Louis Laverdière

1975-1976



Maurice Berduas

1976-1977



Irène Belleau

1979-1984

« liens privilégiés⁵⁹ ». Un représentant de chacune d'elles siège au conseil d'administration de l'autre et l'adhésion à l'association comprend toujours un abonnement à la revue.

Sur le plan financier, l'AQPF connaît des difficultés. Au début des années 1980, sans doute dans le contexte de l'organisation du congrès de la FIPF, elle reçoit une subvention annuelle de plus de 60000\$ qui est réduite de 50 % dans la deuxième moitié de la décennie⁶⁰. La cotisation suit l'évolution inverse : de 30\$, elle passe à 50\$. Le coût élevé de l'adhésion compte parmi les raisons invoquées par les participants d'une réunion des représentants du secondaire en septembre 1987 pour expliquer la baisse du nombre de membres. Ils mentionnent aussi la création de nouvelles associations.

En effet, « l'éclatement » évoqué par Raymond Campana se manifeste aussi par la diversification des associations d'enseignants. L'AQPF, qui souhaitait regrouper les professeurs de tous les niveaux, voit apparaître des associations plus spécifiques. Par exemple, en 1981, l'Association québécoise des enseignantes et enseignants de français langue seconde (AQEFLS) est fondée. Depuis le milieu des années 1970, la section de Montréal réclamait une place pour les enseignants de français langue seconde dans l'association. Or, ce n'est qu'à l'assemblée générale de novembre 1982 qu'est mise sur pied une vice-présidence « français, langue seconde⁶¹ ». L'Association québécoise des enseignantes et des enseignants du primaire (AQEP) voit le jour au milieu de la décennie et sa revue *Vivre le primaire* est lancée avec la collaboration de l'AQPF⁶². Puis, au printemps 1987, c'est au tour de l'Association des professionnels de l'enseignement du français au collégial de voir le jour⁶³.

Le creux de vague semble atteint et le congrès de 1987 marque un tournant. Tenu à Cap-de-la-Madeleine, il rassemble plus de 1000 personnes, la deuxième plus forte affluence de l'histoire de l'association à ce moment⁶⁴. Au cours des années suivantes, l'AQPF reprend du dynamisme.

59. « Nouvelles brèves », *Québec français*, no 63 (1986), p. 4.

60. AQPF. PV du CA, 17 et 18 septembre 1982 et 13 et 14 février 1987.

61. AQPF. PV de l'AGA, 12 et 13 novembre 1982.

62. AQPF. PV du CA, 5 et 6 décembre 1986.

63. AQPF. PV de la réunion des représentants du secondaire de chaque section, 19 septembre 1987.

64. « Les professeurs de français se sentent délaissés par Ryan », *Le Devoir*, 9 novembre 1987, p. 5.

Un dynamisme renouvelé

La création de la commission pédagogique de l'association compte parmi les retombées les plus importantes du congrès de 1987. Son rôle est de définir les positions pédagogiques de l'AQPF sur l'enseignement du français au Québec. Elle vise ainsi à faire entendre dans l'espace public un discours « fondé sur l'expérience professionnelle, l'engagement et la réflexion⁶⁵ » de ses membres. Au cours des années suivantes, l'action de la commission pédagogique symbolise bien le dynamisme renouvelé de l'AQPF.

Au fil des ans, les prises de position de la commission sont régulièrement publiées dans *Québec français*. La première d'entre elles, au printemps 1990, porte sur l'évaluation⁶⁶. Le texte de quatre pages dresse le portrait de la situation, s'appuie sur une consultation des membres et se conclut par des propositions concrètes. Ce modèle de texte caractérise les prises de position durant la première moitié des années 1990. Elles abordent les sujets les plus divers : la lecture, la « révision » des programmes, la littérature, le test de français au collégial, le pluralisme ethnoculturel, la formation des enseignants, etc. La plupart des prises de position sont rendues publiques au cours d'une conférence de presse tenue lors du congrès annuel de l'association, ce qui leur assure une certaine diffusion médiatique.

Parmi les prises de position qui retiendront l'attention, mentionnons celle sur les technologies présentées lors du congrès de 1997 qui se tient à Québec sous le thème « Entre réalité et virtualité, le français : une langue qui s'impose ». Le texte intitulé « L'impact des technologies de l'information et des communications sur l'apprentissage et l'utilisation du français » est le fruit de la consultation des membres et d'un travail collectif de rédaction⁶⁷. Les auteurs recommandent d'abord de s'assurer que le français soit utilisé autant pour les contenus diffusés par le biais des technologies que dans les outils technologiques eux-mêmes. Il faut que les élèves aient accès à ces outils dans leur formation

et qu'ils soient intégrés à l'apprentissage de la communication, autant à l'écrit qu'à l'oral. Enfin, la prise de position soutient que les professeurs ont également besoin de formation par rapport à ces nouveaux outils. La position sur les TIC définie par l'AQPF connaît une certaine diffusion. Elle est reprise par l'American Association of Teachers of French et par l'Association des professeurs de français du Nouveau-Brunswick, en plus d'être utilisée dans un cours de didactique en technologie de l'enseignement de la TÉLUQ⁶⁸.

Après le congrès, l'AQPF lance son site Internet, le vendredi 7 novembre 1997, dont l'adresse est alors le <http://apqf.educ.infinet.net>. Quant à la revue *Québec français*, elle crée une chronique intitulée « Nouvelles technologies ». Le sujet n'est cependant pas nouveau. Dès le début des années 1980, la revue publie des textes sur « l'ordinateur à l'école » et y consacre même un dossier en 1983. La même année, l'association participe à un congrès à l'Université McGill sur le sujet. C'est vraisemblablement l'arrivée d'Internet qui contribuera à imposer davantage les nouvelles technologies dans les classes.

Cette période voit aussi l'arrivée d'une nouvelle catégorie de membres au sein de l'AQPF : les conseillers pédagogiques. Si l'association a souhaité, dès le départ, réunir tous les niveaux d'enseignement, elle n'inclut pas les conseillers pédagogiques, une fonction dont la création remonte pourtant aux années 1960. En effet, avant la réforme du système d'éducation, l'« animation pédagogique » est faite par les inspecteurs d'écoles. Le ministère crée la fonction de conseiller pédagogique pour implanter les programmes-cadres et accompagner les professeurs⁶⁹. Une nouvelle structure est mise en place pour les accueillir au sein de l'AQPF à l'été 1993. La première représentante de cette catégorie de membres, Arlette Pilote, deviendra présidente de l'association quelques années plus tard. L'arrivée des conseillers pédagogiques donne également

65. Michel Thérien, « L'AQPF se dote d'une Commission pédagogique », *Québec français*, no 70 (1988), p. 6.

66. « Évaluation du français », *Québec français*, no 77 (1990), p. 8-11.

67. *Québec français*, no 108 (1998), p. 53-59.

68. AQPF. Rapport annuel 1997-1998.

69. Julie Verdy, *Le savoir professionnel des conseillers pédagogiques québécois des ordres primaire et secondaire : analyse descriptive*, mémoire de maîtrise en administration scolaire et fondements de l'éducation, Université de Montréal, 2005, p. 15.

naissance au précongrès. L'évènement, organisé avec la collaboration du ministère, s'inscrit dans le contexte de l'implantation d'un nouveau programme⁷⁰.

L'année 1995 marque en effet le lancement d'un nouveau programme de français au secondaire. Avant même que le document n'ait été rendu public, certaines réactions alarmistes se font entendre. L'association fait paraître un communiqué de presse pour rappeler que ce programme a été conçu en partenariat avec le

70. AQPF. PV du bureau de direction, 25 août 1995.

milieu, qu'il est le fruit de consultations auxquelles elle a grandement participé et qu'il s'appuie sur la recherche scientifique. Si elle cautionne totalement ce programme dont la conception s'est étalée sur cinq ans, l'AQPF demande cependant au ministère de mettre en place les moyens adéquats pour son implantation. Lors d'un colloque tenu en mai 1996, elle émet certaines recommandations à cet égard en présence de la ministre de l'Éducation, Pauline Marois⁷¹.

71. AQPF. PV du CA, 1^{er} juin 1996.



L'année 1995 marque le lancement d'un nouveau programme de français au secondaire.



Voici les grands gagnants du Grand concours de JOURNALISME LE DEVOIR

Le jury, présidé par Collette Bartheau, était composé de Rita Gagnon, Lucie Bouchard, Marie-Louise Labrecque et Odette... (List of names and roles)



Le jury, présidé par Collette Bartheau, était composé de Rita Gagnon, Lucie Bouchard, Marie-Louise Labrecque et Odette...

Ma vie en rose

De rose en plus gris

Premier prix

ÉLODIE GROS

On seurt avec ses amis, mais la courtoisie a ses limites... (Main text of the article)

Marius et Jeannette

Un rayon d'amour de l'Estaque

Troisième prix

RACHEL DE PROVINCOURT

À la fin de l'été, on se dit toujours tellement fatigués... (Main text of the article)

Le Zuhul

Les racines d'un Jardin

Deuxième prix

CAROLINE HARVEY

On ne peut pas se vanter d'être un jardinier... (Main text of the article)

Étudier les racines d'un jardin... (Main text of the article)

Logos of sponsors: LA FONDATION DU DEVOIR, AQPF, kias Québec, Hydro Québec, BÉCUIN, IR.



LES PRIX LITTÉRAIRES DES ENSEIGNANTS AQPF-ANEL

des livres choisis par les profs et qui plairont à toute la classe!



aqpf.qc.ca



anel.qc.ca



En 1996, l'AQPF obtient une subvention afin de reprendre le concours de poésie en hommage à Félix Leclerc, auparavant sous la responsabilité de la Commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière. Dès lors, ce concours annuel rend hommage à un poète québécois. C'est Gilles Vigneault qui est honoré pour la première édition organisée par l'association⁷⁵. L'AQPF organise ce concours pendant 10 ans. Un autre concours, s'adressant plutôt aux enseignants, est ensuite mis sur pied : le Prix d'innovation en enseignement de la poésie. Créé en 2007, ce prix est remis dans le cadre du Festival international de poésie de Trois-Rivières.

Deux prix voient le jour l'année suivante. Créés conjointement par l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) et l'AQPF, les Prix littéraires des enseignants de français ont pour objectif de

Les Prix littéraires des enseignants de français ont adopté deux logos au cours de leur existence.

« promouvoir la littérature québécoise auprès des enseignants de français⁷⁶ » afin qu'ils la fassent « connaître et apprécier par leurs élèves ». Quant aux Prix de reconnaissance du meilleur étudiant du baccalauréat en enseignement du français au secondaire, ils sont offerts en collaboration avec la maison d'édition Dominique et compagnie. À compter de 2015, les prix sont étendus aux meilleurs finissants du baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire.

75. AQPF. Rapport annuel 1996-1997.

76. AQPF. Rapport annuel 2006-2007.

Les dernières années

Le passage du temps n'ayant pas encore fait son œuvre, les événements de la dernière décennie seront esquissés très sommairement. Écrire l'histoire de la période contemporaine signifie le plus souvent amorcer la réflexion en tentant simplement de dégager les principaux jalons.

À l'automne 2008, avec une nouvelle présidente en poste, Suzanne Richard, on procède à une révision des statuts de l'association lors d'une assemblée générale extraordinaire. Parmi les résolutions adoptées, les membres abolissent la commission pédagogique. Lors de sa création à la fin des années 1980, la commission pédagogique incarne le dynamisme renouvelé de l'association et sa volonté de participer au débat public. Depuis le début des années 2000, des problèmes de fonctionnement et un manque de moyens financiers, notamment, en freinent les activités⁷⁷. Les dernières prises de position semblent remonter à l'année 2004-2005. La commission est remplacée par un conseil d'orientation annuel « dont l'objet sera de déterminer les orientations prioritaires de l'association et ses actions pédagogiques et politiques annuelles⁷⁸ ».

La transformation de la commission pédagogique en conseil d'orientation pourrait être vue comme un symbole de l'évolution de l'AQPF qui correspond à celle du comportement de ses membres. La première rencontre du conseil d'orientation, prévue en avril 2009, est annulée, faute d'une participation suffisante⁷⁹. Le premier conseil d'orientation a donc lieu le 1^{er} mai 2010. La participation des membres et les efforts de l'association se concentrent désormais sur les congrès. Il s'agit de moments d'échange et de formations pour les enseignants de tous les ordres d'enseignement et pour les conseillers pédagogiques. Malgré une vie associative plus modeste, l'AQPF continue de faire entendre sa voix auprès du ministère comme en témoignent, entre autres, sa participation au comité des 22 mesures de la ministre Courchesne en 2010 et 2011 et le dépôt d'un mémoire dans le cadre de la consultation pour une politique de la réussite éducative en 2016.

77. AQPF. PV du CA, 9 mars 2002 et 6 mai 2006.

78. AQPF. PV du CA, 24 mai 2008.

79. AQPF. Rapport annuel 2009.

Le militantisme a changé de visage depuis la naissance de l'AQPF en 1967. Malgré son apparente diminution, les événements du printemps 2012 montrent que la mobilisation citoyenne n'est pas morte pour autant. La grève étudiante, surnommée le « printemps érable » en référence aux bouleversements dans une partie du monde arabe l'année précédente, constitue certainement l'un des moments marquants dans le monde de l'éducation et, plus généralement, dans l'histoire récente du Québec. Dans la publication de l'association, la présidente signe un texte appuyant la grève et les revendications étudiantes, mais surtout dénonçant l'adoption de la loi 78 « qui encadre de façon abusive le droit de manifester et qui menace la liberté d'association⁸⁰ ».

À compter du début des années 2010, la subvention de l'association connaît une diminution. Elle baisse graduellement de 30 000 \$ à 10 000 \$, avant de disparaître complètement en 2015⁸¹. Depuis, les principaux revenus de l'AQPF proviennent de son congrès annuel et des cotisations. Le montant de la cotisation demandée aux membres diminue progressivement dans les dernières années. Il s'agit d'une stratégie afin d'attirer un plus grand nombre de personnes dans les rangs de l'association. La première de ces baisses s'explique, quant à elle, par la fin des liens avec la revue *Québec français*.

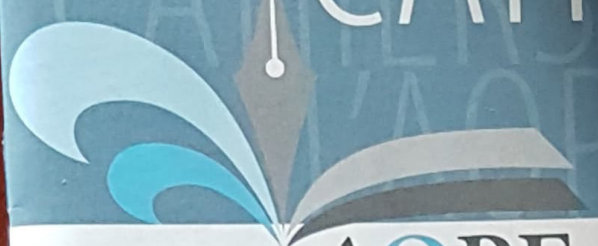
À l'assemblée générale extraordinaire de 2008, les membres se voient proposer de créer un journal pour l'association et de rompre tous liens avec *Québec français*. Depuis quelques mois, certains membres du conseil d'administration se questionnent sur le respect des statuts et règlements de la revue⁸². Les membres choisissent plutôt de créer une section spécifique dans les pages de *Québec français* : *Les Cahiers de l'AQPF*, dont la première directrice est Godelieve De Koninck. La collaboration avec la revue à laquelle l'AQPF a donné naissance se poursuit pendant les trois années suivantes. À compter de 2011, *Les Cahiers de l'AQPF* deviennent totalement autonomes de *Québec français*. Publiés quatre fois par année, ils en sont aujourd'hui au volume 9. Quant à la revue, elle continue son existence jusqu'en 2015. Puis, 45 ans après sa création, *Québec français* est publié pour une dernière fois.

80. Suzanne Richard, « Mot de la présidente. Une fin de classes sur fond de crise », *Les Cahiers de l'AQPF*, vol. 2, no 4 (2012), p. 1-2.

81. AQPF. Rapport annuel 2015.

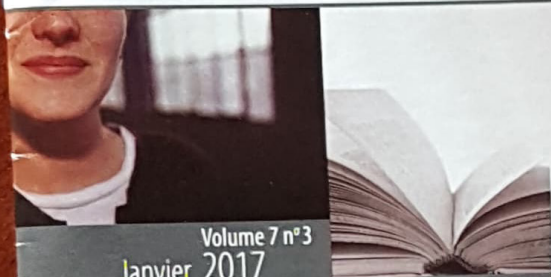
82. AQPF. PV du CA, 24 mai 2008.

Les CAHIERS de L'AQPF



AQPF

Association québécoise
des professeurs de français



Volume 7 n°3
Janvier 2017

Mot de la présidente

Faire entendre la voix de l'AQPF... pas si facile

Si vous avez en main cet exemplaire des derniers Cahiers, il y a de fortes chances que vous ayez pu assister au dernier congrès de l'AQPF, au collège de Maisonneuve à Montréal. Peut-être avez-vous dû effectuer de nombreuses démarches, remplir un ou plusieurs formulaires pour enfin y participer. Ou bien, si vous n'avez pas pu assister au congrès, vous aurez obtenu cette édition papier ultérieurement, par la poste. Vous faites peut-être partie de ces membres qui m'ont confié que ce n'était pas leur « tour » d'assister au congrès, mais bien celui d'un ou d'une collègue. Tout cela prouve qu'il faut souvent se battre pour obtenir une formation continue de qualité et régulière. Or c'est justement cela, entre autres, que j'ai voulu défendre par ma présence à la consultation publique sur la réussite éducative du ministre Proulx du 18 novembre dernier à Montréal. Permettez-moi de partager avec vous mon expérience.

Tout d'abord, en recevant la confirmation de ma présence comme représentante de l'AQPF, les membres du conseil d'administration et moi-même avons cru avec enthousiasme que je pourrais, ne serait-ce que pendant quelques minutes, présenter les grandes lignes du mémoire que nous avons déposé¹. Ce ne fut pas le cas. Il s'agissait bien d'une demi-victoire.

1 Le mémoire est disponible sur le site Internet de l'AQPF.

Sommaire

Mot de la présidente	1
Vie de l'Association	6
Entrevue	8
Expérience d'enseignants-chercheurs.....	11
Recension	15
Coup de cœur.....	17
Chronique orthographique	20
Impromptu.....	22

<http://www.aqpf.qc.ca>



Comité de rédaction

Christiane Blaser
Madeleine Gauthier
Nancy Granger
Michèle Prince

Sandra Roy-Mercier, coordonnatrice

Conception graphique
Sylvie Côté

ISSN 1925-9158

50^e





Au cours de ses 50 ans d'histoire, l'AQPF s'est adaptée et a contribué aux différents événements qui ont marqué l'évolution du système d'éducation. Elle compte plusieurs réalisations importantes à son actif : la formation continue et les outils de formation offerts aux membres, ses différentes prises de position, ses congrès locaux et internationaux. En ce qui a trait à son dynamisme, l'association a connu des périodes fastes et d'autres plus creuses. Sur un demi-siècle, on constate des cycles d'alternance entre activités effrénées et replis. Comme pour toutes associations, son avenir et sa vitalité dépendent de l'engagement des membres et des bénévoles.

L'AQPF affiche maintenant un demi-siècle d'histoire, une durée en soi remarquable pour un tel organisme. Elle peut d'ores et déjà s'enorgueillir d'avoir laissé sa marque sur l'enseignement du français au Québec. Comme le prévoyait son énoncé de mission, elle a contribué au progrès de l'enseignement du français, assuré la défense et l'illustration de la langue et de la vie française au Québec et veillé aux intérêts professionnels de ses membres.



 Le conseil d'administration de l'AQPF en septembre 2018

Debout, de gauche à droite :

Katya Pelletier, présidente de la section Centre-du-Québec
Philippe Tessier, adjoint administratif
Nancy Allen, présidente de la section Montréal-et-Ouest-du-Québec
Guillaume Poulin, vice-président à la pédagogie

Assises, de gauche à droite :

Anne Robitaille, secrétaire
Sandra Roy-Mercier, vice-présidente aux communications
Josée Beaudoin, présidente de la section Québec-et-Est-du-Québec

Marie-Hélène Marcoux, présidente
Isabelle Péladeau, vice-présidente à l'administration

Absent de la photo :

Jérôme Poisson, trésorier

50 ans de l'AQPF : 10 ans de Prix littéraires des enseignants de français AQPF-ANEL

50 récipiendaires récompensés !

Créés par l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) et l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) en 2008, les Prix littéraires des enseignants de français récompensent un auteur et son éditeur. Ils visent à promouvoir la littérature québécoise et canadienne de langue française auprès des enseignants de français du Québec, à stimuler leur intérêt pour ces œuvres et à les faire connaître et apprécier par leurs élèves.

Les auteurs lauréats reçoivent une bourse de 500 \$ offerte par l'AQPF. Les éditeurs de ces livres reçoivent un crédit de 500 \$ de Marquis Imprimeur et un crédit de 500 \$ de Rolland.

Chaque année, des ouvrages sont récompensés dans cinq catégories. Voici la liste de l'ensemble des lauréats des Prix littéraires des enseignants de français de 2008 à 2017.



MARQUIS



**ROMAN
13 ANS +**

2017	<i>Chroniques post-apocalyptiques d'une enfant sage</i> , Annie Bacon, Bayard Canada
2016	<i>L'affaire Mélodie Cormier</i> , Guillaume Morrissette, Guy Saint-Jean Éditeur
2015	<i>Garçon manqué</i> , Samuel Champagne, Éditions de Mortagne
2014	<i>L'Orangerie</i> , Larry Tremblay, Éditions Alto
2013	<i>Adios</i> , Nadine Poirier, Éditions de Mortagne
2012	<i>Léonardo, tome 1 : L'atelier du grand Verrocchio</i> , Matthieu Legault, Éditeurs réunis
2011	<i>Chronique d'une sorcière, tome 1 : Isabelle</i> , Angèle Delaunois, Éditions Michel Quintin



**ROMAN
9 À 12 ANS**

- 2017 *Léo P. détective privé — La disparition*, Carine Paquin et Freg,
Les Éditions Petit Homme
- 2016 *Le dragon vert*, Jacques Goldstyn,
Bayard Canada
- 2015 *La gentillesse des monstres*, Camille Bouchard,
Éditions La Bagnole
- 2014 *Comme un coup de tonnerre*, Claudie Stanké,
Éditions La Bagnole
- 2013 *Le secret des dragons*, Dominique Demers,
illustrations de Sophie Lussier,
Dominique et compagnie
- 2012 *Mes parents sont gentils mais... tellement séparés!*, Sylvie Desrosiers,
illustrations de Louise-Catherine Bergeron,
Éditions Foulire
- 2011 *Le menteur et la rouspéteuse*, François Barcelo,
illustrations d'Anne Villeneuve,
Soulières éditeur



**ALBUM
5 À 8 ANS**

- 2017 *C'est l'histoire d'un ours*, Dominique Demers,
illustrations de Geneviève Després,
Dominique et compagnie
- 2016 *Boris Brindamour et la robe orange*, Christine Baldacchino,
illustration d'Isabelle Malenfant,
Bayard Canada
- 2015 *L'Arbragan*, Jacques Goldstyn,
Éditions de la Pastèque
- 2014 *Les combats de Ti-Cœur*, Marylène Monette,
illustrations de Marion Arbona,
Éditions Fonfon



- 2017 *Sous le parapluie*, Catherine Buquet,
illustrations de Marion Arbona,
Les 400 coups
- 2016 *Les garçons courent plus vite*, Simon Boulerice,
La courte échelle
- 2015 *Un gouffre sous mon lit*, Pierre Labrie,
Soulières Éditeur
- 2014 *Wabakin ou Quatre fenêtres sur la neige*, Célyne Fortin,
Les Heures bleues
- 2013 *Nous sommes ce continent*, Pierre Labrie,
Soulières Éditeur
- 2012 *Les bras de Bernstein*, Philippe Drouin,
Les Herbes rouges
- 2011 *Arrêts sur images*, Noëlle Guilloton,
estampes d'Avel,
Les Heures bleues
- 2010 *Ex æquo :*
Rose derrière le rideau de la folie, Élise Turcotte,
illustrations de Daniel Sylvestre,
La courte échelle
Dans l'œil de la luciole, José Acquelin,
illustrations de Guillaume Massicotte,
Éditions d'art Le Sabord
- 2009 *Les espions de Dieu*, André Roy,
Les Herbes rouges
- 2008 *Bleu de lune et soleil d'or*, Yves Alavo,
Christian Feuillette, éditeur



- 2017 *Le bleu des rives*, Marie-Claude Lapalme,
Hamac
- 2016 *Les trains sous l'eau prennent-ils encore des passagers?*, Joanie Lemieux,
Lévesque éditeur
- 2015 *Quand j'étais l'Amérique*, Elsa Pépin,
Les Éditions XYZ
- 2014 *Histoires nordiques*, Lucie Lachapelle,
Les Éditions XYZ
- 2013 *Un vernis de culture*, France Boisvert,
La Grenouillère
- 2012 *Eaux troubles*, Camille Deslauriers,
Éditions de L'Instant même
- 2011 *Les rendez-vous manqués*, Esther Croft,
Lévesque éditeur
- 2010 *Des nouvelles tombées du ciel*, Jocelyn Boisvert,
Soulières Éditeur
- 2009 *Mon père a tué la Terre*, J.P. Avril,
Les Éditions XYZ
- 2008 *On va gagner !*, Michel Lefebvre,
Les Herbes rouges



2010

La grosse tomate qui louche, Pierre Roy,
Éditions Pierre Tisseyre



Édition 2010 seulement



2009

L'homme qui détestait le golf, Sylvain Meunier,
La courte échelle

2008

Fleur de lys, Francine Ouellette,
Éditions Libre Expression



Éditions 2008 et 2009 seulement



2010

178 secondes, Katia Canciani,
Éditions David



Édition 2010 seulement



2009

Le goût des couleurs, Cécile Gagnon,
Éditions Pierre Tisseyre

2008

Le jeu de la mouche et du hasard, Marjolaine Bouchard,
Éditions Hurtubise HMH



Éditions 2008 et 2009 seulement



Au cours de ses 50 années d'existence,
l'AQPF a adopté plusieurs identités visuelles!



**Association Québécoise
des
Professeurs de Français**



AQPF



AQPF



AQPF



AQPF

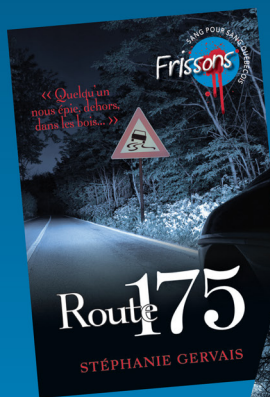
Association québécoise
des professeures et
professeurs de français



Association québécoise des professeurs de français

Ressentez-vous des Frissons ?

Découvrez deux suspenses haletants, écrit par une auteure québécoise, dont l'action de déroule dans une des plus belles régions du Québec!



Héritage jeunesse

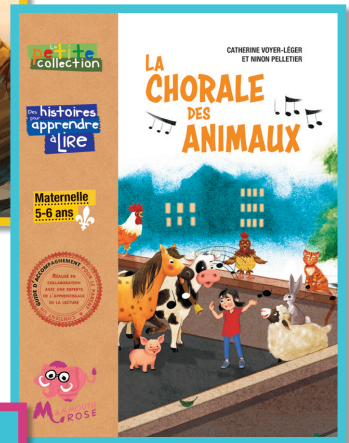
SANG POUR SANG QUÉBÉCOIS
Frissons

Une PETITE COLLECTION pour fabriquer de GRANDS lecteurs



UN PREMIER JOUR D'ÉCOLE ?
Pépé le petit Pangolin est tout excité. Aujourd'hui, c'est son premier jour d'école ! Enfin, c'est ce qu'il croit...

LA CHORALE DES ANIMAUX
Quoi de mieux que des vaches, des cochons, et des poules qui chantent pour Gaby, une petite fille passionnée de musique ?



MIMI POURQUOI
Mimi n'est jamais à court de questions. Vraiment jamais. Au fait, pourquoi devons-nous faire pipi ? Pourquoi fait-il noir la nuit ?

EN VENTE PARTOUT



saint-jeanediteur.com



REVIENS SUR TERRE, ESTHER !
L'univers est si vaste et plein de fascinants mystères ne demandant qu'à être explorés. Pourquoi s'attarder sur Terre ?

Antidote

Le remède à tous vos mots.



Correcteur avancé avec filtres intelligents
Dictionnaires riches et complets
Guides linguistiques clairs et détaillés

Réunissant un correcteur de nouvelle génération, des dictionnaires avec recherche puissante et des guides linguistiques clairs et détaillés, Antidote est un outil indispensable dans les écoles. Enrichissez le vocabulaire de vos élèves en explorant avec eux les synonymes, les champs lexicaux et les cooccurrences. Apprenez-leur à déjouer les pièges de l'écriture grâce à des descriptions claires et concises des règles et des exceptions. Partez ensemble à la conquête des trésors de la langue française en découvrant de nouveaux mots, des personnages célèbres ou des curiosités étymologiques.

Pour Windows, macOS et Linux. Dictionnaires et guides également offerts sur iPhone et iPad. Pour les compatibilités et la revue de presse, consultez www.antidote.info.

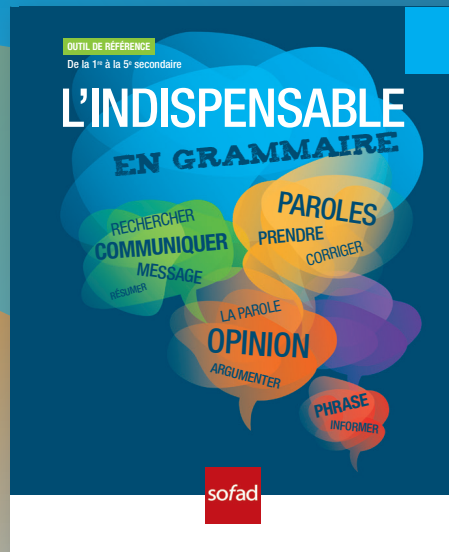
 **Druide**

Les **INDISPENSABLES**

Pour un apprentissage autonome **EN FRANÇAIS**

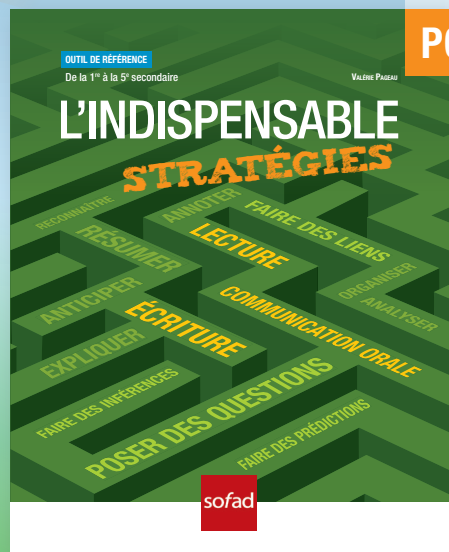
Des outils de référence **INDISPENSABLES**

Un parfait complément à toute collection de français, et bien plus encore!



POUR DEVENIR UN SCRIPTEUR EFFICACE

- Un ouvrage conçu pour l'apprentissage et l'acquisition de **notions grammaticales essentielles** au programme de français langue d'enseignement du secondaire.
- Un **outil de référence** simple et accessible, en conformité avec le programme.
- Des **contenus schématisés** et accompagnés d'exemples.
- Une **approche syntaxique** pour analyser la phrase, les mots, les groupes de mots et leurs fonctions et favoriser la compréhension du fonctionnement de la langue.
- En annexe, des **tableaux** et **schémas récapitulatifs** présentent une vue d'ensemble de certains savoirs.



POUR COMPRENDRE ET SE FAIRE COMPRENDRE

- Un outil conçu pour l'apprentissage et l'acquisition de stratégies de **lecture**, d'**écriture** et de **communication orale** (écoute et prise de parole).
- Une démarche pédagogique efficace qui favorise une compréhension optimale : des stratégies définies en quatre temps (**QUOI, POURQUOI, COMMENT, QUAND**) et modélisées de façon explicite.
- Des **stratégies universelles** applicables à toutes les matières, des stratégies de lecture et d'écoute ainsi que des stratégies d'écriture et de prise de parole.
- Plusieurs modélisations font l'objet d'une **capsule vidéo** pour démontrer de manière explicite les processus mentaux et les traces écrites.

L'APPRENTISSAGE
AUTONOME ET INDIVIDUALISÉ,
À DISTANCE OU EN SALLE DE COURS!

sofad.qc.ca

SOFAD